



VILLE DE
KINGSEY FALLS

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement d'amendement au plan d'urbanisme n° 09-01

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 5 mars 2018, le Conseil municipal de la Ville de Kingsey Falls a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 18-04 amendant le règlement édictant le plan d'urbanisme n° 09-01 ».

Description de la zone concernée :

- l'ensemble du territoire est concerné.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le plan d'urbanisme afin :

- D'incorporer l'ensemble du règlement 381 modifiant le schéma d'aménagement relativement aux affectations en zone agricole et en zone urbaine à la Ville de Kingsey Falls;
- De modifier le plan d'urbanisme en y ajoutant l'affectation conservation.
- D'incorporer au plan d'urbanisme la reconversion de certain usage en îlot déstructuré.

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 3 avril 2018, à 19 h, à l'hôtel de ville.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville. Ce projet ne comprend pas de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

Donné à Kingsey Falls, ce 9 mars 2018.

Annie Lemieux, directrice générale et greffière



VILLE DE
KINGSEY FALLS

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement d'amendement au règlement de zonage n° 09-02

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 5 mars 2018, le Conseil municipal de la Ville de Kingsey Falls a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 18-05 amendant le règlement de zonage n° 09-02 ».

Description de la zone concernée :

- l'ensemble du territoire est concerné.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- D'incorporer l'ensemble du règlement 381 modifiant le schéma d'aménagement relativement à des usages en zone agricole et à diverses dispositions sur le territoire de la Ville de Kingsey Falls;
- D'ajouter la décision de la CPTAQ ayant trait au Parc Marie-Victorin ;
- D'ajouter une zone de conservation à la demande du MDDELCC.

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 3 avril 2018, à 19 h 15, à l'hôtel de ville.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville.

Donné à Kingsey Falls, ce 9 mars 2018.

Annie Lemieux, directrice générale et greffière